

22/04/2020

# Communiqué de presse

## Après une année 2019 difficile, la crise liée au Covid-19 accroît la pression exercée sur les producteurs de pommes de terre européens

La pandémie de Covid-19 a des effets dévastateurs sur le marché des pommes de terre de consommation<sup>1</sup>, ce qui aura à son tour des répercussions sur les autres segments du marché des pommes de terre, y compris sur les organisations de producteurs européens telles que les coopératives qui sont impliquées dans la chaîne d'approvisionnement des pommes de terre fraîches ainsi que dans la transformation de l'amidon. En ces temps difficiles, le secteur, représenté par le Copa et la Cogeca, propose différentes solutions dans une lettre envoyée aujourd'hui à la Commission européenne.

Arnaud Delacour, Président du groupe de travail « Pommes de terre » du Copa-Cogeca, a déclaré : *« Les pertes résultant de la crise de Covid-19 sont estimées à plus de 400 millions d'euros au sein de l'UE. À cela s'ajoute la perte de valeur ajoutée générée par le commerce, la transformation, le secteur de la restauration et d'autres canaux. Les réserves financières des agriculteurs sont épuisées, car l'année dernière a été une année extrêmement difficile pour notre secteur en raison de la forte sécheresse à laquelle nous avons été confrontés. Nous avons rapidement besoin de liquidités et de garanties de prêt du gouvernement si nous voulons pouvoir surmonter cette crise. Toutes les mesures proposées par la Commission européenne requièrent la mise en œuvre par les 27 États membres d'une approche coordonnée et révisée. Dans le cas contraire, le marché intérieur de l'UE pourrait subir de graves perturbations. »*

Dans une lettre envoyée aujourd'hui, le Copa et la Cogeca demandent à la Commission de fournir des aides en mobilisant des fonds en dehors du budget de la PAC et d'envisager la mise en œuvre temporaire de mesures de soutien exceptionnelles pour venir en aide au secteur européen des pommes de terre.

Les agriculteurs et les coopératives agricoles d'Europe exhortent également la Commission à déclencher les articles 219 et 221 du règlement 1308/2013, afin de garantir une meilleure organisation des chaînes d'approvisionnement des pommes de terre et de faire en sorte qu'elles soient mieux préparées à affronter les futurs problèmes lors de la levée des mesures de confinement dans l'UE et dans les pays tiers.

Le Copa et la Cogeca demandent à la Commission européenne de soutenir le stockage privé pour les frites surgelées obtenues à partir de pommes de terre sous contrats, à condition que les transformateurs acceptent la relance immédiate des lignes de production au maximum de leur capacité. Par ailleurs, une aide au retrait du marché des pommes de terre de consommation est également nécessaire, car il n'y a pas de marché pour les volumes excédentaires. L'aide au stockage privé et l'aide au retrait du marché doivent également être disponibles pour les pommes de terre primeur, car les organisations de producteurs telles que les coopératives seront confrontées à des perturbations liées aux pommes de terre de consommation et en raison de la prolongation des mesures de confinement

-FIN-

Pour télécharger la lettre du Copa-Cogeca envoyée à la DG AGRI, cliquez [ICI](#).

---

<sup>1</sup> Pommes de terre destinées à la consommation humaine

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**Dominique Dejonckheere**

Senior Policy Advisor

[Dominique.Dejonckheere@copa-cogeca.eu](mailto:Dominique.Dejonckheere@copa-cogeca.eu)

**Jean-Baptiste Boucher**

Directeur de la communication

Tél. portable : + 32 474 840 836

[jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu](mailto:jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu)

---

**CDP(20)2616:1**

---